



Visa étudiant France, situation difficile

Par **Luciepoint**, le **26/07/2015** à **17:37**

Bonjour

J'ai une question de la part d'une amie à moi. Voilà sa situation est très compliquée. Elle est algérienne et est partie faire ses études au Québec en 2007. Mais elle s'est arrêtée la dernière année de licence (donc en 2010) à cause de sérieux problèmes de santé. Bon très sincèrement sa situation était vraiment difficile mais elle s'y ait vraiment mal prise évidemment. Donc elle n'a pas complètement fini sa licence. Elle travaille actuellement au Canada mais sans permis de travail ni d'étudiant (celui-ci ayant expiré il y a longtemps maintenant). Elle ne s'est pas faite prendre mais elle souhaite quitter le Canada volontairement puisqu'elle ne peut pas se faire régulariser et finir sa licence la-bas.

Lui serait-il possible de recommencer ses études depuis le début, en France en demandant un visa d'étudiant? Ou est-ce-que son passé en terme d'immigration signifie qu'elle va se heurter a un refus? En gros, niveau législations est-ce-que la France accepte des personnes qui ont travaillé au noir dans un AUTRE pays, ou est-ce-que c'est mort?

Merci pour votre aide!

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015** à **10:00**

Bonjour

obtenir un visa étudiant est possible encore faut il en faire la demande conforme.

voir pour les équivalences entre études Québec et France
Passage obligatoire par la procédure CampusFrance

son passé migratoire hors espace Schengen n'intéresse pas les autorités françaises

la déclaration de travail dissimulé n'est point obligatoire qui plus est lorsqu'il n'a pas été réalisé en France

Bien entendu le refus de délivrance de visa est tout aussi possible

Restant à votre disposition